

Vincent Melmoux (animateur professionnel) ainsi que l'équipe de bénévoles vous accueillent dans la salle de remise en forme.

Ce règlement complète le règlement intérieur général 2022-2023.

Le souhait de la MPT est de rendre le sport accessible à tous et en toute sécurité dans un environnement agréable. Quiconque est inscrit dans la salle s'engage à respecter les règles suivantes :

Garder une salle propre

- Le port de chaussures de sport propres et de vêtements de sport appropriés sont obligatoires.
- Placez votre serviette sur l'appareil que vous utilisez.
- Pour l'hygiène de tous, nettoyez l'appareil avec les produits désinfectants mis à votre disposition avant et après utilisation.
- La nourriture et les récipients non refermables ne sont pas autorisés dans les espaces d'entraînement.
- Il est interdit de fumer, de faire usage et/ou de distribuer des substances illicites ou de produits dopants dans la salle et les vestiaires.

Respecter la vie privée et la tranquillité des autres personnes

- Dans les espaces d'entraînement, il n'est pas permis de téléphoner et de prendre des photos ou des films portant atteinte à la vie privée des personnes présentes.
- Ne laissez pas tomber le matériel bruyamment, limitez les bruits de toutes sortes ainsi que le niveau sonore de votre musique.
- La violence verbale, physique et/ou morale n'est pas tolérée dans la salle.
- Laissez les appareils disponibles pour les autres, si vous ne les utilisez pas de manière active.
- L'utilisation des appareils doit se faire en alternance avec les autres usagers et en période d'affluence, l'utilisation des appareils de cardio-training pourra être limitée à 30 minutes.

Gérer l'accès pour la sécurité de tous

- Le paiement de la cotisation et de l'adhésion est obligatoire (annuelle, trimestrielle ou mensuelle) pour participer à toutes les activités de la MPT.
- L'accès est interdit à toute personne de moins de 16 ans même accompagnée.
- Les mineurs de plus de 16 ans doivent être accompagnés par le responsable légal pour l'inscription.
- Présentation obligatoire d'une pièce d'identité.
- Fournir obligatoirement une **photo d'identité**, un **certificat médical** stipulant aucune contre-indication à la pratique de la musculation.
- Suivre le protocole sanitaire en vigueur.
- Les instructions du personnel et des bénévoles doivent être respectées et suivies. La MPT est habilitée, s'il y a des motifs raisonnables de le faire, à refuser temporairement ou définitivement l'accès à la salle aux personnes qui ne respecteraient pas les conditions générales et/ou le règlement intérieur et d'annuler sur le champ tout contrat d'adhésion.
- Assurez-vous de savoir comment utiliser les appareils et faire les exercices. Respectez vos limites et veillez à connaître ce dont vous êtes capable. Vous êtes responsable de votre propre bien-être. Faites-vous accompagner par le coach en salle.
- N'utilisez un appareil que pour l'usage auquel il est destiné et, après l'exercice, éteignez l'appareil ou remettez le matériel à l'endroit prévu à cet effet.

- Les effets personnels non nécessaires à la pratique du sport tels que manteaux, sacs, casques etc, ne peuvent être emmenés dans les espaces d'entraînement, ils doivent être rangés dans votre sac aux vestiaires.
- Les activités de vente et/ou de promotion ainsi que le coaching personnel ne sont pas autorisés dans la salle.

La MPT décline toute responsabilité en cas de perte, de dommage et/ou de vol de vos objets personnels.

Présence du Coach en salle

M. Melmoux Vincent est présent sur des créneaux spécifiques et vous accompagne dans votre remise en forme (explication et bonne utilisation des machines, programme et accompagnement spécifique...)

Horaires- Fonctionnement de la salle

Présence Coach en salle (Vincent Melmoux) Accompagnement et mise en place de programmes en fonction des besoins	
Mardi	18h00-20h00
Mercredi	18h00-20h00
Jeudi	18h00-20h00

Les horaires fixes (hors vacances scolaires)		
Jours	Ouverture	Fermeture
Lundi	8h30	20h00
Mardi	8h30	20h00
Mercredi	8h30	20h00
Jeudi	8h30	20h00
Vendredi	8h30	20h00

Les horaires pendant les petites vacances scolaires :		
- Automne : du samedi 22 octobre 2022 au dimanche 5 novembre 2022		
- Hiver : du samedi 4 février 2023 au dimanche 19 février 2023		
- Printemps : du samedi 8 avril 2022 au dimanche 23 avril 2023		
Lundi	8h30	19h00
Mardi	8h30	19h00
Mercredi	8h30	19h00
Jeudi	8h30	19h00
Vendredi	8h30	12h00

Fermeture- Jours Fériés
Lundi Mardi 1 ^{er} novembre 2022 (Toussaint)
Vendredi 11 novembre 2022 (Armistice)
Vacances de Noël (du samedi 17 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023)
Lundi 10 avril 2023 (Pâques)
Jour d'Assemblée Générale (encore indéfini)
Lundi 1 ^{er} mai 2023 (Fête du travail)
Lundi 8 mai 2023 (Victoire 1945)
Du jeudi 18 mai 2023 au dimanche 21 mai 2023 (Ascension)
Lundi 29 mai 2023 (Pentecôte)
Jeudi 14 juillet 2023 (fête nationale)
Fermeture annuelle (période estivale) : Du jeudi 13 juillet 2023 (au soir) jusqu'au lundi 4 septembre 2023.

Il convient de mentionner au responsable du centre tout problème lié à un appareil d'entraînement ; L'emprunt de matériel est strictement interdit.

Fait le 01/09/2022, A Susville.



TARIFS SALLE DE REMISE EN FORME

Adhésions 2022-2023		
	Susville	Autres communes
Ados	9.00€	11.00€
Adultes	18.00€	22.00€
Séniors	14.00€	18.00€
Famille	25.00€	29.00€

LES TARIFS Ados	
16-17 ans : 3 mois	74.00€
16-17 ans : année	138.00€

LES TARIFS Adultes		
	Susville	Autres communes
Adultes : 3 mois	93.00€	95.00€
Adultes : année	221.00€	225.00€

LES TARIFS Séniors		
	Susville	Autres Communes
Adultes + 65 ans : Trimestre	78.00€	80.00€
Adultes + 65 ans : année	159.00€	163.00€

Fait le 01/09/2022, A Susville